

Référentiel de Compétences de L'infirmière HES

Introduction

En Suisse romande, depuis 2002, la formation d'infirmière se situe au niveau HES (Haute Ecole spécialisée). Le référentiel ci-dessous regroupe les compétences de la profession d'infirmière HES. Celles-ci sont déclinées en tenant compte du cadre légal posé pour la profession en Suisse⁹ et en Europe.¹⁰

Ce référentiel est tiré du «**Plan d'études cadre Bachelor 2006**¹¹, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale», lui même élaboré à partir des travaux initiaux de la HES-S2¹². Seul a été retenu ici le niveau d'«expertise», niveau devant être atteint en fin de formation HES.

Par compétence¹³, il faut entendre:

- la compétence est une capacité d'action efficace face à une famille de situations;
- elle est une combinaison de ressources cognitives et de schèmes opératoires;
- elle inclut la capacité de les mobiliser en situation, à bon escient, au moment opportun;
- elle n'est pas directement observable, mais peut s'inférer au travers d'indicateurs de performance.

Compétences

1. Concevoir une offre en soins en partenariat avec la clientèle, inscrite dans une démarche de soins

- appréhende la complexité de l'intégration de l'histoire et du contexte de vie de la clientèle (inclut le client et son entourage) dans l'analyse de la situation et la détermination du projet de soins
- se réfère explicitement à des nouvelles connaissances et modèles d'interventions adaptés aux soins infirmiers dans son activité professionnelle

⁹ Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (LHES)

¹⁰ Déclaration de Bologne, (juin 1999)

¹¹ Version du 17 septembre 2007, validée par le Comité directeur de la HES SO, le 30 octobre 2007

¹²⁺¹³ «Rapport final de la Conférence des centres d'enseignement des domaines de la santé et du travail social (C2ES2), septembre 2001»



Référentiel de Compétences de L'infirmière HES (suite)

- recourt au jugement professionnel pour analyser la situation et argumenter ses décisions professionnelles
- maîtrise des stratégies d'interventions différenciées et créatives: (éducatives, de promotion de la santé, préventives, diagnostiques et thérapeutiques, de réhabilitation, de suppléance... etc.) dans la gestion des situations rencontrées
- crée des conditions de prise en soins qui garantissent le respect des dimensions légales, déontologiques et éthiques

2. Réaliser l'offre en soins dans la perspective de projets de soins interdisciplinaires

conduit une relation professionnelle appropriée à chaque situation de soins:

- intègre dans chaque situation relationnelle les caractéristiques propres à la clientèle concernée (âge, état de santé, situation sociale, culture etc.).
- s'implique personnellement dans le respect de l'altérité du client
- utilise le geste et le soin au corps dans la relation
- met en place et maintient le(s) cadre(s) nécessaire(s) au travail relationnel (relation d'aide, relation thérapeutique, etc.)
- accompagne le client dans la construction du sens de l'expérience vécue

réalise les soins requis:

- détermine les ressources les plus pertinentes à la situation
- discute les moyens pertinents mis en place en tenant compte du contexte
- argumente ses interventions en regard des critères de qualité des soins

organise son travail en tenant compte du contexte:

- argumente les priorités et les opérationnalise
- critique les réajustements opérés dans son activité face à des imprévus
- mobilise les ressources et compétences nécessaires
- délègue, supervise et évalue le travail confié
- garantit l'établissement du dossier de soins et de la qualité des transmissions orales et écrites

Référentiel de Compétences de L'infirmière HES (suite)



3. Promouvoir la santé et accompagner la clientèle dans son processus de gestion de la santé

- se réfère aux déterminants de la santé pour évaluer les besoins de santé
- accompagne la clientèle dans la clarification de ses demandes et dans la recherche de solutions, respecte ses choix
- choisit et développe des stratégies et des méthodes appropriées à la clientèle et aux situations de promotion et d'éducation
- conduit des actions éducatives
- propose et participe à des projets de santé communautaire
- oriente et motive la clientèle dans ses démarches et dans son utilisation du système de santé

4. Evaluer ses prestations professionnelles

- justifie son auto-évaluation sur la base de connaissances actualisées et de critères de qualité explicites
- recourt systématiquement à la réflexion dans et sur l'action et conceptualise ses interventions
- démontre, dans sa pratique, la prise en compte de l'évaluation de ses pairs et celle de la clientèle

5. Contribuer à la recherche en soins et en santé

- utilise et partage des résultats de recherches dans sa pratique
- participe à des projets de recherche en respectant les principes éthiques
- s'initie à la démarche de recherche en lien avec une problématique de terrain (travail de bachelor)
- participe au développement de pratiques infirmières relevant de savoirs fondés scientifiquement

6. Contribuer à l'encadrement et à la formation des professionnels de la santé

- mène des actions d'information et de formation
- participe en tant que pair à l'encadrement d'étudiants dans la réalisation de leurs prestations
- participe à l'intégration de nouveaux collaborateurs
- s'implique dans des processus de changement en cours dans les dispositifs de formation et d'encadrement



Référentiel de Compétences de L'infirmière HES (suite)

7. Coopérer et coordonner son activité avec les acteurs du système socio-sanitaire

- intègre son activité dans le contexte sociopolitique et économique
- s'engage dans un travail d'équipe et dans des activités en équipe interdisciplinaire et dans les processus décisionnels
- mobilise les ressources du réseau, coordonne et développe des projets communs
- affirme ses valeurs professionnelles pour défendre les droits et intérêts de la clientèle

8. Participer aux démarches qualité

- évalue la qualité des soins et mesure la satisfaction de la clientèle
- utilise des outils et procédures d'évaluation de la qualité et fait des propositions d'amélioration
- fait preuve d'esprit critique dans l'utilisation des outils et des résultats

9. Exercer sa profession de manière responsable et autonome

- suit l'évolution des politiques socio-sanitaires et en discerne les enjeux pour sa profession
- intègre régulièrement les nouvelles connaissances et technologies dans sa pratique
- prend des initiatives et assume les décisions relatives à sa pratique professionnelle
- s'engage à contribuer au développement et à la visibilité de la profession infirmière
- contribue à la défense des conditions de travail favorables à un exercice professionnel de qualité et au maintien et au développement de la santé en général
- préserve quotidiennement sa santé dans son travail
- intègre son auto-évaluation et l'évaluation de l'équipe soignante dans une approche critique de son propre positionnement professionnel ainsi que face au développement de la profession

¹ Tiré de « InterSection, le livret de formation et d'information des infirmières et infirmiers en suisse romande" 2009